



CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Deuxième session
Bangkok, 9-13 novembre 1987

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DU CONSEIL DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL SUR LES TRAVAUX DE SA TROISIÈME SESSION

Additif

Reprise de la troisième session, le 12 octobre 1987

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
Introduction	1 - 3	1
<u>Chapitre</u>		
I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE	4 - 12	1
II. CONSEILLERS INDUSTRIELS PRINCIPAUX HORS SIÈGE, CONSEILLERS INTERRÉGIONAUX ET CONSEILLERS RÉGIONAUX	13	2
III. PROGRAMME ET BUDGETS, 1988-1989	14	2
IV. SITUATION FINANCIÈRE DE L'ONUUDI	15 - 16	2
V. RÈGLEMENT FINANCIER	17	2
VI. STATUT DU PERSONNEL	18	2
VII. PRÉPARATIFS DE LA DEUXIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE, Y COMPRIS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ARTICLE 2 c) DE L'ACTE CONSTITUTIF	19 - 20	2
VIII. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DATES DE LA QUATRIÈME SESSION DU CONSEIL	21	2
IX. ADOPTION DU RAPPORT ET CLOTURE DE LA TROISIÈME SESSION	22	2

Annexes

I. DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL À LA REPRISE DE SA TROISIÈME SESSION	3
II. DOCUMENTS PRÉSENTÉS AU CONSEIL À LA REPRISE DE SA TROISIÈME SESSION	6

Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur ses travaux lors de la reprise de sa troisième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Le compte rendu analytique de la reprise de la session (IDB.3/SR.8), où sont relatées en détail les délibérations, fait partie intégrante du rapport.

2. Les décisions ci-après du Conseil, dont le texte est reproduit à l'annexe I, sont soumises à la Conférence pour qu'elle se prononce à sa deuxième session :

IDB.3/Dec.50	Situation financière de l'ONUUDI
IDB.3/Dec.52	Règlement financier
IDB.3/Dec.53	Statut du personnel
IDB.3/Dec.55	Préparatifs de la deuxième session de la Conférence générale : Article 2 c) de l'Acte constitutif

Les décisions ci-après du Conseil, dont le texte est également reproduit à l'annexe I, sont en rapport avec l'ordre du jour provisoire de la deuxième session de la Conférence :

IDB.3/Dec.49	Programme et budgets, 1988-1989
IDB.3/Dec.54	Préparatifs de la deuxième session de la Conférence générale

3. La troisième session du Conseil a été reprise au Siège de l'ONUUDI, au Centre international de Vienne, le 12 octobre 1987 (une séance plénière - voir IDB.3/SR.8).

I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

Participation

4. Sur les 53 Membres du Conseil, 50 étaient représentés à la session : Allemagne, République fédérale d', Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bangladesh, Belgique, Brésil, Burundi, Chili, Chine, Côte d'Ivoire, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, France, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie,

Iraq, Italie, Japon, Kenya, Lesotho, Malaisie, Malawi, Mexique, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pérou, Philippines, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela, Zaïre et Zambie.

5. Les 23 Etats Membres de l'ONUUDI suivants ont aussi participé à la session : Algérie, Bolivie, Bulgarie, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Colombie, Danemark, Ethiopie, Guatemala, Iran (République islamique d'), Israël, Luxembourg, Maroc, Panama, Pays-Bas, Portugal, République démocratique allemande, République de Corée, Soudan, Uruguay, Viet Nam et Yougoslavie.

6. L'organisme ci-après de l'Organisation des Nations Unies était représenté : Office des Nations Unies à Vienne.

7. L'institution spécialisée et organisation apparentée ci-après était représentée : Organisation internationale du Travail.

8. Les autres organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Communauté économique européenne, Ligue des Etats arabes.

9. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées : Conseil international des sociétés de design industriel, Conseil international des femmes, Organisation internationale des employeurs, Society of Chemical Industry.

10. L'Organisation de libération de la Palestine a participé à la session en qualité d'observateur.

Ouverture de la session

11. La reprise de la troisième session du Conseil a été déclarée ouverte par le Président de la troisième session, T. Strulak (Pologne).

Bureau

12. Le Rapporteur de la troisième session, M. S. Thamagasoru (Thaïlande), ayant quitté Vienne, les fonctions de Rapporteur pour la reprise de la session ont été assumées par M. D. Tangsanga (Thaïlande).

II. CONSEILLERS INDUSTRIELS PRINCIPAUX HORS SIEGE, CONSEILLERS INTERREGIONAUX ET CONSEILLERS REGIONAUX

13. Le Conseil était saisi d'un rapport du Directeur général (IDB.3/21) et d'un projet de décision publié sous la cote IDB.3/L.4. Le Conseil a adopté la décision IDB.3/Dec.48 (voir annexe I).

III. PROGRAMME ET BUDGETS, 1988-1989

14. Le Conseil était saisi d'un document de séance (IDB.3/CRP.11) présentant les ajustements apportés par le Secrétariat au programme et budgets, 1988-1989, sur la base des recommandations du Comité des programmes et des budgets (CPB) et du Conseil et incorporés dans le texte révisé récapitulatif qui sera présenté à la Conférence (GC.2/10). Le Conseil a examiné la conclusion 1987/23 du CPB et adopté la décision IDB.3/Dec.49 (voir annexe I).

IV. SITUATION FINANCIERE DE L'ONUUDI

15. Le Conseil était saisi d'un rapport mis à jour sur la situation financière de l'ONUUDI présenté par le Directeur général (IDB.3/34). Le Conseil a examiné un projet de décision figurant dans la conclusion 1987/21 du CPB. Sur la demande des Etats-Unis d'Amérique, il a été procédé à un vote sur le projet de décision. Par 34 voix contre 9, avec 7 abstentions, le Conseil a adopté la décision IDB.3/Dec.50 (voir annexe I).

16. Le Conseil a examiné une déclaration récapitulative du Président du Comité des programmes et des budgets sur les ajustements aux salaires et indemnités connexes des agents des services généraux, des travailleurs manuels et des professeurs de langues (IDB.3/2/Add.2, par. 9), et il a adopté la décision IDB.3/Dec.51 (voir annexe I).

V. REGLEMENT FINANCIER

17. Le Conseil était saisi du projet de règlement financier proposé par le groupe de travail à composition non limitée du CPB (P8C.3/11), des modifications proposées par le CPB dans sa conclusion 1987/10, des observations des commissaires aux comptes sur le projet de règlement financier (IDB.3/CRP.7) et du deuxième rapport du groupe de travail à composition non limitée du CPB. Le Conseil a examiné la conclusion 1987/22 du CPB et adopté la décision IDB.3/Dec.52 (voir annexe I).

VI. STATUT DU PERSONNEL

18. Le Conseil a examiné un rapport du groupe de travail officieux à composition non limitée sur le projet de statut du personnel (IDB.3/CRP.13) et adopté la décision IDB.3/Dec.53 (voir annexe I).

VII. PREPARATIFS DE LA DEUXIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE, Y COMPRIS LA MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 2 c) DE L'ACTE CONSTITUTIF

19. Le Conseil a entendu un rapport oral du Président du Groupe de contact des missions permanentes auprès de l'ONUUDI à Vienne sur la préparation de la Conférence générale (voir IDB.3/SR.8, par. 91 à 100) et adopté la décision IDB.3/Dec.54 (voir annexe I).

20. Le Conseil a aussi examiné le rapport du deuxième groupe de travail à composition non limitée sur la mise en oeuvre de l'Article 2 c) de l'Acte constitutif (IDB.3/CRP.14) et adopté la décision IDB.3/Dec.55.

VIII. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DATES DE LA QUATRIEME SESSION DU CONSEIL

21. Le Conseil a réexaminé sa décision IDB.3/Dec.46 et adopté la décision IDB.3/Dec.56 (voir annexe I).

IX. ADOPTION DU RAPPORT ET CLOTURE DE LA TROISIEME SESSION

22. Le Conseil a clos sa troisième session, après avoir confié au Rapporteur le soin d'élaborer et d'arrêter la version définitive du rapport de la reprise de sa troisième session.

Annexe I

DECISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL A LA REPRISE DE SA TROISIÈME SESSION

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Vote</u>	<u>Page</u>
CONSEILLERS INDUSTRIELS PRINCIPAUX HORS SIEGE, CONSEILLERS INTERREGIONAUX ET CONSEILLERS REGIONAUX (point 5 e) de l'ordre du jour)		
IDB.3/Dec.48 Conseillers industriels principaux hors siège (IDB.3/SR.8, par. 151 à 153)		4
PROGRAMME ET BUDGETS, 1988-1989 (point 6 b) de l'ordre du jour)		
IDB.3/Dec.49 Programme et budgets, 1988-1989 (IDB.3/SR.8, par. 145 à 150)		4
SITUATION FINANCIERE DE L'ONUUDI (point 6 d) de l'ordre du jour)		
IDB.3/Dec.50 Situation financière de l'ONUUDI (IDB.3/SR.8, par. 16 à 35)	34-9-7	4
IDB.3/Dec.51 Situation financière de l'ONUUDI : Ajustements aux salaires et indemnités connexes des agents des services généraux, des travailleurs manuels et des professeurs de langues (IDB.3/SR.8, par. 36 à 38)		4
REGLEMENT FINANCIER (point 6 e) de l'ordre du jour)		
IDB.3/Dec.52 Règlement financier (IDB.3/SR.8, par. 40 à 43)		4
STATUT DU PERSONNEL (point 7 a) de l'ordre du jour)		
IDB.3/Dec.53 Statut du personnel (IDB.3/SR.8, par. 44 à 89)		4
PREPARATIFS DE LA DEUXIEME SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE, Y COMPRIS LA MISE EN OEUVRE DE L'ARTICLE 2 c) DE L'ACTE CONSTITUTIF (point 9 de l'ordre du jour)		
IDB.3/Dec.54 Préparatifs de la deuxième session de la Conférence générale (IDB.3/SR.8, par. 101 à 104)		5
IDB.3/Dec.55 Préparatifs de la deuxième session de la Conférence générale : Article 2 c) de l'Acte constitutif (IDB.3/SR.8, par. 109 à 136)		5
ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DATES DE LA QUATRIEME SESSION DU CONSEIL (point 14 de l'ordre du jour)		
IDB.3/Dec.56 Ordre du jour provisoire et dates de la quatrième session du Conseil (IDB.3/SR.8, par. 138 à 144)		5

DECISIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL A LA REPRISE
DE SA TROISIÈME SESSION

IDB.3/Dec.48 CONSEILLERS INDUSTRIELS
PRINCIPAUX HORS SIÈGE

Le Conseil du développement industriel :

a) A décidé de créer un groupe de travail intersessions à composition non limitée, relevant du Bureau pour examiner le projet de décision IDB.3/L.4 concernant les conseillers industriels principaux hors siège;

b) A prié le groupe de travail de faire rapport au Conseil à sa quatrième session.

8ème séance plénière
12 octobre 1987

IDB.3/Dec.49 PROGRAMME ET BUDGETS, 1988-1989

Le Conseil du développement industriel :

a) A adopté les ajustements apportés par le Directeur général au programme de travail du Département de l'élaboration des programmes et des projets et du Département de la promotion industrielle, des consultations et de la technologie dans les programmes et budgets, 1988-1989, qui figure dans le document IDB.3/CRP.11;

b) A noté que ces ajustements ont été incorporés dans le projet de programme et budgets, 1988-1989, en vue d'être soumis, pour approbation, à la Conférence générale, à sa deuxième session ordinaire.

8ème séance plénière
12 octobre 1987

IDB.3/Dec.50 SITUATION FINANCIÈRE DE L'ONUDI

Le Conseil du développement industriel :

a) A pris note de la situation financière de l'ONUDI exposée dans le rapport mis à jour sur l'exécution du budget ordinaire, 1986-1987, présenté par le Directeur général (IDB.3/34 et IDB.3/CRP.15);

b) A recommandé que la Conférence générale, à sa deuxième session ordinaire, approuve une ouverture de crédits supplémentaires de 3,1 millions de dollars au titre du budget ordinaire pour l'exercice 1986-1987, conformément à l'Article 14.5 de l'Acte constitutif, afin de couvrir le déficit net en ressources de l'ONUDI pour cette période, dû à la dépréciation du dollar;

c) A prié instamment les Etats Membres qui n'avaient pas encore acquitté leurs contributions mises en recouvrement au titre du budget ordinaire pour 1986 et 1987 de le faire sans délai et a prié tous les Etats Membres de verser le plus tôt possible les contributions supplémentaires mises en recouvrement pour l'exercice biennal 1986-1987.

8ème séance plénière
12 octobre 1987

IDB.3/Dec.51 SITUATION FINANCIÈRE DE L'ONUDI :
AJUSTEMENTS AUX SALAIRES ET AUX
INDÉMNITÉS CONNEXES DES AGENTS
DES SERVICES GÉNÉRAUX, DES
TRAVAILLEURS MANUELS ET DES
PROFESSEURS DE LANGUES

Le Conseil du développement industriel :

a) A décidé de prendre note de la déclaration récapitulative du Président du Comité des programmes et des budgets concernant les ajustements aux salaires et aux indemnités connexes des agents des services généraux, des travailleurs manuels et des professeurs de langues (IDB.3/2/Add.2, par. 9);

b) A prié le Directeur général de lui faire rapport sur cette question à sa quatrième session.

8ème séance plénière
12 octobre 1987

IDB.3/Dec.52 RÈGLEMENT FINANCIER

Le Conseil du développement industriel :

a) A décidé de soumettre à la Conférence générale, à sa deuxième session ordinaire, pour approbation, le projet de règlement financier contenu dans le document PBC.3/11 avec les modifications figurant aux alinéas a), b), d), et e) de la conclusion 1987/10 du Comité des programmes et des budgets ainsi qu'avec celles qui figurent au paragraphe 2 du document IDB.3/CRP.12;

b) En ce qui concerne l'article 5.5 d), a recommandé à la Conférence générale de prier le Directeur général de faire rapport aussi, en relation avec la demande formulée à l'alinéa c) de la décision IDB.3/Dec.23 du Conseil, sur la question de la monnaie ou des monnaies à utiliser, à l'avenir, pour le Fonds de roulement.

8ème séance plénière
12 octobre 1987

IDB.3/Dec.53 STATUT DU PERSONNEL

Le Conseil du développement industriel :

a) A invité le Président du Conseil à engager des consultations avant la deuxième session de la Conférence générale, en vue de régler les questions sur lesquelles le Groupe de travail sur le projet de statut du personnel de l'ONUDI n'avait pas pu parvenir à un consensus;

b) A décidé, conformément à l'Article 11.5 de l'Acte constitutif, de recommander à la Conférence générale d'adopter la décision ci-après :

"La Conférence générale :

a) Décide, sur recommandation du Conseil du développement industriel, conformément à l'Article 11.5 de l'Acte constitutif, d'établir le statut du personnel annexé à la présente décision, qui entrera en vigueur à compter du 1er juillet 1988;

b) Prie le Directeur général de continuer à appliquer provisoirement, conformément à l'Article 26.2 de l'Acte constitutif, les dispositions des articles 4.5 a) (deuxième phrase), 4.5 b), 3.3 e) et 3.3 f) ainsi que les dispositions pertinentes du chapitre XII du Statut du personnel de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les points traités dans les articles du statut du personnel de l'ONUDI sur lesquels aucun consensus ne s'est établi, à savoir les articles 3.4 (deuxième phrase), 6.8 c), 6.8 d) et 13.4;

c) Prie le Conseil de poursuivre, le cas échéant, l'examen des textes qui continuent à être placés entre crochets dans le statut du personnel et de faire rapport à la Conférence générale à sa troisième session."

8ème séance plénière
12 octobre 1987

IDB.3/Dec.54 PREPARATIFS DE LA DEUXIEME
SESSION DE LA CONFERENCE GENERALE

Le Conseil du développement industriel :

- a) A remercié le Groupe de contact des Missions permanentes auprès de l'ONU à Vienne pour la préparation de la deuxième session de la Conférence générale du travail accompli jusqu'ici;
- b) A prié le Groupe de contact de poursuivre son travail jusqu'à l'ouverture de la Conférence;
- c) A prié le Président du Groupe de contact de rendre compte régulièrement à la Conférence, par l'entremise du Président du Conseil, des résultats du travail du Groupe de contact et a prié le Secrétariat de diffuser ces informations aussitôt que possible.

8ème séance plénière
12 octobre 1987

IDB.3/Dec.55 PREPARATIFS DE LA DEUXIEME
SESSION DE LA CONFERENCE
GENERALE : MISE EN OEUVRE DE
L'ARTICLE 2 c) DE L'ACTE
CONSTITUTIF

Le Conseil du développement industriel :

- a) A pris note du rapport soumis par le groupe de travail à composition non limitée sur la mise en oeuvre de l'Article 2 c) de l'Acte constitutif et a décidé de le présenter à la Conférence générale à sa deuxième session;
- b) A décidé d'établir un groupe de travail à composition non limitée, sous la direction du Bureau de sa troisième session, chargé :
 - i) De sélectionner, parmi les activités proposées au chapitre III du document IDB.3/16, celles considérées comme présentant une importance particulière pour l'industrialisation des pays en développement;
 - ii) D'examiner les domaines d'application proposés au chapitre III du document IDB.3/16, dans le cadre du plan à moyen terme de l'ONU pour la période 1990-1995, compte tenu des décisions devant être adoptées au sujet dudit plan à moyen terme et du processus de planification des programmes et des budgets à la deuxième session de la Conférence générale;
 - iii) De faire rapport à la quatrième session du Conseil;
- c) A décidé en outre de présenter à la Conférence générale à sa deuxième session, au titre du point 7 a) de son ordre du jour provisoire - nouveaux concepts et approches applicables à la coopération dans le domaine du développement industriel, conformément à l'Article 2 c) de l'Acte constitutif - le projet de décision ci-après :

"La Conférence générale :

- a) Prend note du rapport du Conseil du développement industriel sur l'Article 2 c) de l'Acte constitutif, dont l'établissement a été demandé dans la décision GC.1/Dec.30;
- b) Prend note avec intérêt et reconnaissance des efforts entrepris par le Secrétariat pour mettre au point de nouveaux concepts et approches et enrichir les concepts et approches existants, de manière à faciliter la réalisation des objectifs de l'Organisation, conformément au mandat énoncé dans son Acte constitutif;
- c) Reconnaît que la complexité du sujet et la dynamique qui lui est propre font qu'il est nécessaire de procéder en permanence à l'examen des concepts et approches et de les formuler en tenant compte du contexte international;
- d) Reconnaît l'existence, au niveau théorique, de différences d'opinions en la matière et souligne qu'en dépit de vues divergentes, certaines activités présentées au chapitre III du document IDB.3/16 peuvent servir de point de départ aux discussions ultérieures;
- e) Considère que les domaines d'application proposés pour la coopération internationale dans le document IDB.3/16 devraient être examinés dans le contexte du plan à moyen terme de l'ONU pour la période 1990-1995;
- f) Se félicite de la décision du Conseil de créer un groupe de travail à composition non limitée chargé de choisir, parmi les activités et les domaines d'application proposés dans le document IDB.3/16, ceux qui pourraient présenter une importance spéciale pour l'industrialisation des pays en développement;
- g) Invite le Conseil à examiner lesdites activités en vue de leur inscription éventuelle au programme et budget pour 1990-1991 ou de leur financement par des sources extrabudgétaires."

8ème séance plénière
12 octobre 1987

IDB.3/Dec.56 ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ET DATES
DE LA QUATRIEME SESSION DU CONSEIL

Le Conseil du développement industriel :

- a) A adopté pour sa quatrième session l'ordre du jour provisoire adopté à titre préliminaire dans sa décision IDB.3/Dec.46, l'intitulé du point 5 étant modifié comme suit : "Rapport annuel sur les activités de l'Organisation, et notamment les questions suivantes :";
- b) A décidé de tenir sa quatrième session du 10 au 18 octobre 1988.

8ème séance plénière
12 octobre 1987

Annexe II

DOCUMENTS PRESENTES AU CONSEIL A LA REPRISSE DE SA TROISIEME SESSION

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre</u>
IDB.2/4	7 a)	Questions relatives au personnel : Statut du personnel. Note du Directeur général
IDB.3/1/Add.2	3	Annotations relatives aux points figurant à l'ordre du jour de la reprise de la troisième session
IDB.3/2/Add.2	6	Rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa troisième session. Additif. Reprise de la troisième session, 12 octobre 1987
IDB.3/16/Add.1	9	Préparatifs de la deuxième session de la Conférence générale, y compris la mise en oeuvre de l'Article 2 c) de l'Acte constitutif. Nouveaux concepts et approches applicables à la coopération dans le domaine du développement industriel. Additif. Amendements proposés par le Directeur général
IDB.3/21	5 e)	Débat général : Conseillers industriels principaux hors siège, conseillers interrégionaux et conseillers régionaux. Rapport sur l'étude concernant le programme des SIDFA effectué par le Programme des Nations Unies pour le développement et l'ONUDI
IDB.3/34 - PBC.3/19	6 d)	Situation financière de l'ONUDI. Rapport du Directeur général sur le budget ordinaire, 1986-1987

Document portant une cote du Comité des programmes et des budgets, présenté au Conseil

PBC.3/11	6 e)	Règlement financier. Rapport du groupe de travail officieux à composition non limitée, constitué en vertu de la conclusion 1986/4 du Comité des programmes et des budgets, chargé d'examiner le projet de règlement financier de l'ONUDI (PBC.2/3)
* * * * *		
IDB.3/CRP.5/Rev.2 - PBC.3/CRP.17/Rev.2	-	Liste des participants
IDB.3/CRP.7	6 e)	Report of the Programme and Budget Committee : Financial regulations. Observations of the External Auditors
IDB.3/CRP.11 - PBC.3/CRP.19	-	Programme et budgets, 1988-1989. Ajustements aux programme et budgets, 1988-1989
IDB.3/CRP.12 - PBC.3/CRP.20	6 e)	Règlement financier : Deuxième rapport du groupe de travail officieux à composition non limitée, constitué en vertu de la conclusion 1986/4 du Comité des programmes et des budgets, chargé d'examiner le projet de règlement financier de l'ONUDI
IDB.3/CRP.13	7 a)	Questions relatives au personnel : Statut du personnel. Rapport du groupe de travail officieux à composition non limitée créé en vertu de la décision IDB.2/Dec.22 du Conseil du développement industriel aux fins d'étudier le projet de statut du personnel joint en annexe au document IDB.2/4
IDB.3/CRP.14	9	Préparatifs de la deuxième session de la Conférence générale, y compris la mise en oeuvre de l'Article 2 c) de l'Acte constitutif. Rapport du deuxième groupe de travail officieux à composition non limitée du Conseil du développement industriel sur la mise en oeuvre de l'Article 2 c) de l'Acte constitutif
IDB.3/CRP.15 - PBC.3/CRP.21	6 d)	Financial situation of UNIDO. Report of the Director-General on the regular budget, 1986-1987. Update of document IDB.3/34-PBC.3/19
IDB.3/CRP.16 - PBC.3/CRP.22	6 d)	Financial situation of UNIDO. Report adopted by the International Civil Service Commission on remuneration of the General Service and related categories : survey of best prevailing conditions of service at Vienna
IDB.3/CRP.17 - PBC.3/CRP.23	6 d)	Financial situation of UNIDO. Information note on the agreed termination exercise